

# Loi XVII - Coup de pied de coin (corner)

Le coup de pied de coin est l'une des manières de reprendre le jeu.

Un but peut être marqué directement sur coup de pied de coin, mais uniquement contre l'équipe adverse.

Un corner est dicté quand :

- Le ballon, touché en dernier par un joueur de l'équipe défendante, a entièrement franchi la ligne de but, que ce soit à terre ou en l'air, sans qu'un but ait été marqué conformément à la Loi 10

## Exécution

- Le ballon est placé dans l'arc de cercle du coin le plus proche où il est sorti
- Le drapeau de coin ne peut être enlevé
- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir au moins à 9,15 m du ballon jusqu'à ce que le ballon soit en jeu
- Le ballon est botté par un joueur de l'équipe attaquante
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé
- L'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur

## Infractions / Sanctions

### Coup de pied de coin exécuté par un joueur de champ

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant touche le ballon (excepté intentionnellement avec les mains) une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise

- Un coup de pied de réparation est dicté si la faute a été commise dans la surface de réparation de l'exécutant

### Coup de pied de coin exécuté par le gardien de but

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but touche (autrement que des mains) une seconde fois le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise en dehors de la surface de réparation du gardien de but.

Ce coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise

- Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise dans la surface de réparation du gardien de but.

Ce coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise

**Pour toute autre infraction à cette Loi :**

- **Le coup de pied de coin sera retiré**